

## Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 28 juin 2018

### Présents :

- Enseignant(e)s : Mmes BOUY - JACOBÉ – HERAUD - OZETTE- GENOUDET - BARBETTE – DÉROT - BALIK – M FRANCOIS (directeur de l'école)
- Représentants de la Mairie : M. ESPI, Mme JOLIVET, Mme BOUCAULT (commission jeunesse), Mme TOFFOLO, Mme POTAR (Secrétariat de Mairie)

Déléguées des parents élèves : Mmes DERIS-PASSERON, LEBRUN, DAUBE, SYROTRNIK, DEVOLDER, MAUPRIVEZ, et M. ACHTIOUI

### Absent excusé :

Mr DEVILLE (Inspecteur de l'Éducation Nationale Reims Sud), Mme MAZAN-DUHOUX

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Mise en place du conseil
  - a) Désignation des secrétaires de séance
  - b) Adoption du procès-verbal du conseil précédent
2. Préparation de la rentrée 2018
  - a) Effectifs et prévisions
  - b) Mouvement des enseignants
  - c) Fournitures scolaires
3. Travaux prévus pour la rentrée 2018
  - a) Classes
  - b) Périscolaire
4. Calendrier 2019-2018
5. Projets particuliers
  - a) Classes
  - b) APEB
  - c) Coopérative scolaire
6. Activités périscolaire
7. Sécurité (PPMS, incendie...)

Questions diverses

La séance est ouverte à 18h00

## 1. Mise en place du Conseil d'école.

a) La secrétaire de séance est Madame Sophie Potar, secrétaire générale de la mairie de Bezannes.

b) Le procès-verbal du conseil précédent est adopté à l'unanimité des présents.

## 1. Préparation de la rentrée 2018.

a) Effectifs et prévisions.

- Monsieur François précise que la prévision d'effectifs pour cette nouvelle rentrée est marquée par de nombreux déménagements et moins de départs d'enfants dans les écoles privées.

- Il y aura bien création d'une nouvelle classe ce qui fixe à 9 le nombre de classes du groupe scolaire.

- il faudrait atteindre 243 élèves pour la création d'une dixième classe.

- la date limite d'observation est fixée au 3 septembre.

## Prévision pour la rentrée 2018/2019

		Maternelle			Elémentaire					
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Classes
+ Mme GENOUDET	PS	21								21
Mme GRILL	PS/MS	8	10							18
Mme OZETTE	MS		23							23
Mme THEILLIER	GS			24						24
Mme JACOBE	CP				25					25
Mme DEROT	CE1					28				28
Mme MIOT	CE1/CE2					9	18			27
Mme BOUY	CM1/CE2						7	20		27

Mme GILLET +	CM2								28	28
Total par niveaux		29	33	24	25	37	25	20	28	
Total Maternelle/élémentaire		86			135					
Total école primaire		221								221

Moyenne sur maternelle 21,5 Moyenne sur élémentaire 27

- Il faudra probablement réajuster en fonction des inscriptions en juillet et août, à ce stade la répartition des niveaux est prévisionnelle.
- 2 AVS interviennent dans l'école en GS et MS. Un contrat prend fin le 15 septembre et l'autre à la fin de l'année 2018. Une troisième AVS sera nommée à la rentrée. Elles accompagnent chacune un élève en difficulté sur décision de la MDPH.

a) Mouvement des enseignants. 3 enseignants sont partants ; il s'agit de Mesdames Héraud et Barbette et de monsieur François.

b) Fournitures scolaires. Les listes sont transmises par les enseignants concernés.

## 1. Travaux prévus pour la rentrée 2018

- a) Classes. Des aménagements et des déménagements sont prévus pour pouvoir s'adapter à la nouvelle structure pédagogique.
- b) Périscolaire. Les dispositions prévues sont en ligne sur le site de la mairie.
- c) Monsieur Espi présente à l'ensemble des membres du conseil d'école le projet d'extension du groupe scolaire qui se compose de 2 bâtiments modulaires (bibliothèque, dortoir, et de 2 salles d'activité) pour une surface totale de 120 m<sup>2</sup>.

Il précise que les enseignants ont été conviés précédemment à une réunion de présentation.

## 1. Calendrier 2018/2019

# Vacances scolaires 2018-2019

	zone B
<b>Rentrée scolaire 2018</b>	Jour de la reprise le <b>lundi 3 septembre 2018</b>
<b>Vacances de la Toussaint 2018</b>	A la fin des cours du <b>samedi 20 octobre 2018</b>
	-----
	Jour de la reprise le <b>lundi 5 novembre 2018</b>
<b>Vacances de Noël 2018</b>	A la fin des cours du <b>samedi 22 décembre 2018</b>
	-----
	Jour de la reprise le <b>lundi 7 janvier 2019</b>
<b>Vacances d'hiver 2019 vacances de février 2019</b>	A la fin des cours du <b>samedi 9 février 2019</b>
	-----
	Jour de la reprise le <b>lundi 25 février 2019</b>
<b>Vacances de printemps 2019 vacances de Pâques 2019</b>	A la fin des cours du <b>samedi 6 avril 2019</b>
	-----
	Jour de la reprise le <b>mardi 23 avril 2019</b>
<b>Pont de l'Ascension 2019</b>	A la fin des cours du <b>mercredi 29 mai 2019</b>
	-----
	Jour de la reprise le <b>lundi 3 juin 2019</b>
<b>Grandes vacances 2019</b>	A la fin des cours du <b>samedi 6 juillet 2019</b>

## 2. Projets particuliers.

- Animations du 3<sup>ème</sup> trimestre dans les classes :
  - CM1/CM2 : Projet « Les incorruptibles » ; défi lecture
  - CE2/CM1 : concert pédagogique
  - CE1/CE2 : Voyage scolaire (en Vendée) ; les élus de Bezannes précisent que la mairie a versé une subvention de 2350 €.

Visite au musée des Beaux-Arts.

Défi lecture et projet « les incorruptibles »

- CP/CE1

Visite au musée des Beaux-Arts.

- CP : Visite Ecole et Maison d'autrefois à Oeuilly ; le défi lecture CP/CE1 ; « Les incorruptibles » ; Spectacle musical à l'école ; Lecture théâtralisée devant les parents de la classe de CP.

- GS : sortie au cinéma « le p'tit monde de Léo », les Olympiades, une animation sur le tri sélectif et un spectacle musical

- MS : sortie au cinéma « le p'tit monde de Léo », les Olympiades, une animation sur le tri sélectif et un spectacle musical

- PS : sortie au cinéma « le p'tit monde de Léo », les Olympiades, une animation sur le tri sélectif et un spectacle musical

- Par l'APEB. Madame Devolder indique que l'association a reversé environ 3 900 € à la coopérative de l'école.

- Par coopérative scolaire. Elle a contribué à financer les sorties scolaires et les autres activités habituelles.

## 1. **Activités périscolaires**

Sophie Potar indique que les services périscolaires ont globalement bien fonctionné cette année scolaire en apportant toutefois une nuance concernant la restauration scolaire ; en effet les animateurs ont dû faire face à de nombreuses incivilités et des comportements irrespectueux de certains enfants.

Elle fait part également du nouveau positionnement de Madame Vassaux au sein du groupe scolaire : elle sera chargée notamment d'élaborer un projet d'animation sur l'ensemble des temps périscolaires et de faire remonter les difficultés rencontrées sur le terrain.

L'objectif est de créer un climat serein, apaisé et respectueux entre les enfants mais également entre enfants et adultes

## **2. Sécurité**

- Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a eu lieu sur un risque chimique.
- Alerte incendie lundi 2 juillet 2018.
- A réactualiser à la rentrée avec la nouvelle équipe pédagogique.

## **1. Questions diverses**

- les comptes rendus de conseil d'école ne sont pas tous mis sur le site de la mairie, et certains très tardivement.

Réponse de la mairie : les compte rendus sont mis en ligne sur le site de la mairie dès leur approbation par le conseil d'école.

Le compte rendu du conseil extraordinaire de décembre 2017 n'a pas été mis en ligne.

- l'accompagnement aux devoirs est-il toujours gratuit ? : l'accompagnement aux devoirs demeure gratuit.
- le changement d'horaires sur l'heure de sortie à 17h30 a un impact conséquent pour les parents qui ont déjà dû modifier leurs horaires au moment du passage au périscolaire. Aujourd'hui il y a 15 min de battement pour la sortie de 17h45 à 18h, n'est-il pas possible de garder un battement de 15 min de 17h30 à 17h45, ce qui permettrait à plusieurs parents de pouvoir récupérer leur enfant au lieu de les laisser en garderie 1h de plus pour quelques minutes de retard?

Un règlement périscolaire a été voté avec des horaires précis tenant compte des dispositions du plan Vigipirate. Il sera appliqué en l'état.

- pour quelle raison les parents de maternelle peuvent-ils récupérer leurs enfants de 16h30 à 18h30 sans condition d'horaires alors que ce n'est pas le cas pour l'élémentaire à la garderie?

Un flyer a été distribué aux parents précisant l'organisation de la garderie du soir.

- pourquoi instaurer un délai de 48h à l'avance pour pouvoir récupérer notre enfant un soir exceptionnellement à 16h30, alors qu'il est inscrit à l'étude?

Des délais de prévenance ont été institués pour permettre une meilleure organisation des services et la prise en compte du facteur de la sécurité.

Pour l'accueil du matin, si malencontreusement nous arrivons en retard et que la grille est fermée, est-ce que nous payons tout de même la garderie? Oui.


Une extension de l'école est-elle prévue? Si oui pour quand? Le projet a été présenté en séance. Ouverture prévue à la rentrée de septembre si possible ou après les vacances de Toussaint.

- Plusieurs enfants souffrent de punitions collectives en périscolaire et à la cantine, ce ne sont pas les perturbateurs qui sont punis mais tout le monde. Serait-il possible d'adapter la punition de manière individuelle afin de sanctionner les réels perturbateurs et préserver les enfants non fautifs? les punitions collectives sont illégales ; les consignes seront rappelées au personnel de surveillance.

La séance est levée à 19 h45.

La secrétaire de séance

Le directeur de l'école

  
GROUPE SCOLAIRE  
SYLVAIN LAMBERT  
2, chemin d'ormes  
51430 BEZANNES  
Tél./Fax 03 25 36 22 04